

Transport en Vallée du Rhône

TRANSPORT ET SECURITE

mercredi 26 avril 2006

Didier GUILLAUME

**Président du Conseil général
de la Drôme**

Pascal PERTUSA

Président du SDIS 26

**- L A
D R O
M E**

LE DÉPARTEMENT

La Drôme c'est :

- une dynamique économique et démographique due en partie à une position privilégiée au cœur d'un nœud de transport (nord-sud et sillon alpin) mais aussi à un environnement naturel et culturel remarquable

-mais c'est aussi, chaque jour :

- 310 trains et plus de 100 000 véhicules soit 150 000 voyageurs et 250 000 tonnes de marchandises qui la traversent
- 16 000 camions dont 500 transportant des matières dangereuses

Le tout dans un couloir de 5 à 15 km de large peuplé de plus 350 000 habitants

La situation de ce « corridor » est aujourd'hui très tendue ...

Tout incident (accidents de poids lourds, intempéries...) conduit à :

- un blocage des axes nationaux (les « fameux » bouchons de la Drôme)
- un report sur des routes départementales qui ne sont pas conçues pour accueillir ces trafics
- un risque pour les riverains en cas d'accident avec un camion transportant des matières dangereuses

et les nuisances sont sans cesse en croissance :

- une congestion qui perturbe la mobilité des Drômois et des entreprises locales
- 10% de la population qui subit un bruit excessif
- des inquiétudes quant aux conséquences des gaz à effet de serre sur la vie et l'économie drômoises

... elle sera demain intenable.

Les difficultés actuelles des pompiers de la Drôme pour intervenir sur A 7

- 600 interventions en 2005 :

- dont **200 pour des accidents de la route**
- 50 sur des incendies (végétaux ou véhicules)
- et 300 secours à personnes (malaises ...)

- Des conditions critiques d'intervention

- un protocole commun gendarmerie/ ASF / SDIS vient d'aboutir
- il souligne la grande difficulté d'intervenir sur une autoroute à 3 voies fortement circulée (notamment avec le risque de sur-accidents et la gestion des blocages de l'A7).
- Il a nécessité de lourds investissements (véhicules de sécurité) avec une contribution financière importante du Conseil général donc des Drômois.
- Des situations de crises difficiles à gérer en cas de fermeture de l'autoroute

Une situation qui va empirer si rien n'est fait pour diminuer le trafic sur A7

En effet, plus le trafic routier augmente ...

- Plus les interventions deviennent nombreuses

- Plus elles deviennent dangereuses

- et nécessitent des moyens importants pour assurer la sécurité des pompiers et des usagers.

- La sécurité est difficile à assurer sur une 3 voies, qu'en sera-t-il sur une 4 voies ? Une 5 voies ?

- Plus les coupures d'autoroutes seront importantes

- et donc plus la gestion de crise liée à la fermeture de l'A7 impliquera d'usagers et mobilisera professionnels et moyens

L 'Etat doit assurer la sécurité des Drômois

Pour cela, il convient de réduire le risque d 'accidents sur routes et autoroutes :

- par des mesures de régulation du débit : limitation de vitesse, interdiction de dépassement des poids lourds ...
- par la réalisation des déviations d 'agglomération sur les itinéraires de report et notamment la RN 7 : St Rambert, Loriol, Montélimar
- par le report du transport de marchandises, notamment des matières dangereuses, sur le train et surtout le fleuve plus sûrs et moins polluants.
- Par l 'achèvement des axes routiers alternatifs : liaison Grenoble-Sisteron par Lus, A75 et autres aménagements de voies routières dans le centre de la France.

... mais aussi réduire les nuisances

- **Par exemple en renforçant la protection phonique des infrastructures notamment des voies ferrées classiques**

... ou donner des compensations financières à la Drôme

- De plus en plus de report de trafic, notamment poids lourds, se fait sur des Routes Départementales non adaptées; le département doit investir des millions d'euros chaque année pour assurer la sécurité de ces routes
- les taxes sur les poids lourds perçues par le département ne représentent qu'à peine 25% des investissements qu'ils engendrent

Le Département souhaite qu'une partie du produit des radars automatiques soit utilisée pour financer des opérations de sécurité.

(Exemple du radar de St Marcel-lès-Sauzet sur l'A7 : 521 infractions par jour soit 63 000 en 2005).

Car la Drôme veut profiter de ses atouts géographiques

- Développer des plate-formes multimodales :

- fleuve/fer/route autour du port de Valence
- fer/route à Montélimar

- Profiter des infrastructures qui la traversent :

- création d'une gare TGV à Allan
- ouverture d'un nouvel échangeur A7 dans le nord Drôme

- moderniser les infrastructures alternatives à la route :

- augmentation des sillons ferroviaires, relance du fret, amélioration de la fiabilité...
- électrification et doublement du sillon alpin
- modernisation de la flotte fluviale

Tout en préservant son cadre de vie

La Drôme devra aussi participer à cet effort pour freiner le tout voiture

- Développement des transports collectifs pour les trajets quotidiens :

- poursuite des efforts déjà entrepris avec la Région sur les TER : sur la vallée du Rhône, les navettes Romans-Valence et la vallée de la Drôme
- amélioration du service rendu et de l'attractivité des transports en commun routiers gérés par le Conseil général : ticket unique, prix attractif, informations des usagers...
- mise en place de covoiturages, plans de déplacements d'entreprise ...

- Développement des modes doux :

- politique de voies cyclables du Conseil général : véloroute du Léman à la mer, accotements revêtus le long des routes ...

- Le Département de la Drôme attend beaucoup du nouveau Contrat de Projet Etat-Région

**Le Conseil général de la Drôme
délibérera en séance plénière
le 3 juillet prochain**